

Date limite d'inscription :  
**30 avril 2024**

**1** Je télécharge  
& désigne la personne  
qui votera à l'AG.  
[uniquement pour les personnes morales]

**2** Je vérifie  
si je suis à jour de ma  
cotisation 2024

**3** Je m'inscris  
en remplissant le  
formulaire en ligne

J'indique ma non participation en  
remplissant le formulaire en ligne :

## Comment voter ?

Un vote électronique permettra aux  
adhérents présents et à jour de leur  
cotisation de voter durant l'AGO.

Une plateforme V8TE,  
simple à utiliser au moyen :

- d'un navigateur internet, disponible  
à partir d'un smartphone, d'une  
tablette connecté(e) à internet en  
4G.

- d'identifiants de connexion, qui  
seront envoyés par mail et sms

Les détails relatifs aux modalités  
de vote seront communiqués  
ultérieurement.

Cliquez & accédez aux infos ! 

**Mercredi 22 mai 2024 à 13 h 30**

Accueil des participants à partir de 13 h

### EN PRESENTIEL

Citoyens & Justice  
351 Boulevard du Président Wilson  
33000 Bordeaux

### EN DISTANCIEL



## A L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de l'AGO 2023
2. Rapport moral de la Présidente
3. Présentation des comptes et rapport du commissaire aux comptes
4. Désignation du commissaire aux comptes
5. Présentation du Budget prévisionnel 2024
6. Cotisation pour 2025
7. Présentation de la Charte d'engagements réciproques entre Citoyens et Justice et ses adhérents
8. Présentation du projet de réforme des statuts de C&J
9. Présentation de l'activité 2023 de la Direction Générale
10. Élection des membres du Conseil d'Administration

## L'essentiel pour voter

Au 30 avril 2024

*Date limite  
d'inscription*

 **ÊTRE À JOUR DE SA COTISATION 2024**

 **AVOIR ÉTÉ DÉSIGNÉ.E PAR SON/SA PRÉSIDENT.E**  
comme étant la personne habilitée à voter lors de l'AG.

| Ce document doit être obligatoirement adressé à Citoyens & Justice.

 **ÊTRE INSCRIT.E**, via le formulaire dédié

| Aucune personne inscrite après le 30 avril ne pourra prendre part aux différents votes.

**Si vous donnez un pouvoir à un autre adhérent**

 **DÉSIGNER L'ASSOCIATION ADHÉRENTE**  
qui vous représentera dans le formulaire dédié

| Sans désignation de votre part, le bon pour pouvoir ne sera pas valide



Contactez Citoyens & Justice au 05.56.93.62.26  
ou par mail [communication@citoyens-justice.fr](mailto:communication@citoyens-justice.fr)

Le 23 mai de l'an deux mille vingt-trois à 14 heures, les membres de la fédération se sont réunis en assemblée générale ordinaire, en visio conférence conformément à l'article 18 des statuts, sur convocation faite par le conseil d'administration en date du 2 mars 2023.

L'assemblée est présidée par Marielle Thuau, Présidente.

Une feuille de présence attestant de la participation des adhérentes et adhérents demeure annexée au présent procès-verbal.

Conformément aux statuts validés lors de l'AGE du 25 mai 2020, l'assemblée générale prend ses décisions à la majorité des membres présents ou représentés. (Article 19 des Statuts), ou à la majorité des votants pour l'élection au Conseil d'administration (Article 11 des Statuts).

Madame Marielle Thuau rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 et de la motion sur les votes à main levée
- Rapport moral de la Présidente
- Présentation des comptes clos au 31 décembre 2022 et rapport du commissaire aux comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2023
- Rapport d'activités de l'année 2022
- Présentation des régions Citoyens Justice
- Professions de foi des associations candidates au Conseil d'Administration
- Election des membres du Conseil d'Administration

## PREMIERE RESOLUTION

(Résolution N° 1 : adoption du procès-verbal de l'AGO du 16 juin 2022 et de la motion concernant d'éventuels votes à main levée en cas de résultats à la majorité relative et de résultats ex-aequo pour les élections des mandats au conseil d'administration)

L'assemblée générale adopte le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2022 et les propositions d'éventuels votes à main levée.

Présents : 69  
Votants : 68  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 68

## DEUXIEME RESOLUTION

(Résolution N° 2 : Adoption du rapport moral)

L'assemblée générale adopte le rapport moral de Marielle Thuau, Présidente (cf rapport moral en annexe).

Présents : 69  
Votants : 68  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 68

## TROISIEME RESOLUTION

(Résolution N° 3 : approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2022)

L'assemblée générale approuve les comptes, après avoir entendu lecture du rapport de gestion présenté par Monsieur Sylvain Rion, représentant l'association AIS 35 de Rennes, Trésorière de la Fédération. Madame Jeanne Fontan, commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels clos au 31 décembre 2022 sont réguliers et sincères et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice (cf comptes de l'exercice clos au 31/12/2022 en annexe).

Présents : 69  
Votants : 68  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 68

## QUATRIEME RESOLUTION

(Résolution N° 4 : adoption de l'affectation du résultat)

L'assemblée générale décide de l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de 40 067 euros en report à nouveau.

Présents : 69  
Votants : 68  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 68

## CINQUIEME RESOLUTION

(Résolution N° 5 : Approbation du budget prévisionnel de l'année 2023)

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du budget prévisionnel présenté par Monsieur Sylvain Rion, représentant l'association AIS 35 de Rennes, Trésorière de la Fédération approuve le budget prévisionnel pour l'exercice de l'année 2023 (cf. annexe).

Présents : 69  
Votants : 67  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 67

### PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Stéphane Landreau, Directeur Général adresse ses remerciements à l'équipe pour le travail accompli ainsi qu'aux deux Vice-président.e.s, Valérie Pélisson représentant l'association Espérer 95 et Jean Pineau, représentant l'association Jean Cotxet pour leur disponibilité au service de la fédération, tous deux ayant indiqué se retirer prochainement de leur fonction.

Vincent Blanchon, Responsable du pôle Communication, présente les points marquants de l'année 2022 (cf rapport d'activités en annexe).

### PRÉSENTATION DES RÉGIONS

Les neuf régions de Citoyens & Justice (Nord, Ouest, Ile de France, Est, Centre Est, Sud-Ouest, Centre Rhône Alpes, Midi Pyrénées et Sud Est.) sont représentées.

La parole est donnée aux délégué.e.s inter cour d'appel ou aux représentant.e.s d'associations volontaires afin de présenter succinctement les fonctionnements, attentes, projets au sein de chacune des régions.

### SIXIEME RESOLUTION

(Résolution N° 6: Elections de quatre mandats au sein du Conseil d'administration)

Les mandats des associations suivantes arrivent à terme :

- Amiens – APREMIS
- Brest – Don Bosco – Emergence
- Paris – AURORE
- Versailles - ASSOEDY

Conformément aux statuts, Madame Marielle Thuau, indique que 9 candidatures sont parvenues au siège de la fédération, avant la date limite de dépôt, soit le 9 mai 2023.

### Les associations suivantes présentent leur candidature :

- Amiens - Association APRÉMIS
- Auxerre - Association ADAVIRS
- Bordeaux - Association Laïque le PRADO
- Brest - Association DON BOSCO - EMERGENCE
- Lille - Association SCJE
- Lorient - Association SAUVEGARDE 56
- Paris - Association AURORE
- Versailles - Association ASSOEDY
- Woippy - Association AAESEMO

Les représentants de ces associations ont fait parvenir leur profession de foi en amont de la tenue de cette assemblée générale et y apportent des compléments d'information.

L'élection est organisée à la suite de ces prises de paroles.

### Les associations suivantes sont déclarées régulièrement élues membres du conseil d'administration pour un mandat de 3 ans :

- Association DON BOSCO – EMERGENCE à Brest  
35 voix
- Associations APREMIS à Amiens  
30 voix
- Association AURORE à Paris  
29 voix
- Association ASSOEDY à Versailles  
29 voix

Ne sont pas élues les associations suivantes :

- Association Laïque le PRADO à Bordeaux  
28 voix
- Association AAESEMO à Woippy  
28 voix
- Association SAUVEGARDE 56 à Lorient  
24 voix
- Association ADAVIRS à Auxerre  
20 voix
- Association SCJE à Lille  
16 voix

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame Marielle Thuau, Présidente, déclare la séance levée à 16 h 30, après avoir rappelé que la prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le 21 juin à 16 heures en visioconférence afin d'élire les membres du bureau.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal signé par la Présidente et la Secrétaire.

Marielle THUAU  
Présidente

ACJM (Secrétaire)  
Représentée par Delphine JUMELIN

**RAPPORT  
MORAL 2022**

# LISTE DES ADMINISTRATEURS DONT LE MANDAT ARRIVE À ÉCHÉANCE EN 2024

## Administrateurs élus pour une durée de 3 ans

lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2021

**7 mandats sont à renouveler**  
lors de l'Assemblée Générale du 22 mai 2024

### Personnes morales dont le mandat arrive à échéance en 2024 :

- **Association APERS à Aix en Provence**
- **Association AJHIRALP à Grenoble**
- **Association ARSL à Limoges**
- **Association Possible à Lyon**
- **Association Adaes44 à Nantes** : l'association ayant été élue au poste de co-présidente la Commission nationale Pré sententielle majeurs, elle siège désormais à ce titre au Conseil d'Administration pour 3 ans et a donc démissionné de son mandat obtenu lors du vote en Assemblée générale qui est désormais disponible au renouvellement.
- **Association APAJ à Papeete**
- **Association Sauvegarde du Val d'Oise à Pontoise**

### Vous souhaitez candidater ?

**Date limite de candidature : 7 mai 2024**

Nous vous invitons à :

1. Remplir le [formulaire en ligne](#)
2. Adresser, avant le 7 mai 2024, une lettre de motivation à la direction générale (direction@citoyens-justice.fr) qui sera envoyée à l'ensemble des adhérents
3. Présenter au cours de l'assemblée générale votre candidature aux adhérents présents.

**CANDIDATER**

# ÉLÉMENTS FINANCIERS

Vous trouverez ci-dessous les éléments financiers de Citoyens & Justice qui sont à télécharger

## COMPTE DE RÉSULTAT 2023 & BILAN AU 31/12/2023

### PROCHAINES COMMUNICATIONS

- Rapport d'activités 2023
- Candidatures et professions de foi des candidat.e.s au Conseil d'administration
- Modalités de vote et de participation (V8TE & Zoom)

**Ces documents vous seront adressés  
courant avril et mai  
par lettre aux adhérents.**